

# Les infos de votre CDC

Numéro 6+ Juin 2017

Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois  
Centre socio culturel Rue de l'Eglise - 18320 Jouet sur l'Aubois  
Tél : 02 48 77 55 50 - Fax : 02 48 74 87 95 - E-mail : [cdcportesduberry@orange.fr](mailto:cdcportesduberry@orange.fr)  
Site : [www.cdc-portesduberry.fr](http://www.cdc-portesduberry.fr)

- Sommaire**
- Les compétences : Siège social, Tourisme Contrat de ruralité, Participation citoyenne P 2
  - Le Mot du Président P 3
  - Le PLUi P 4
  - Le compte administratif 2016 P 5
  - Le budget 2017 de la CDC, Site Internet P 5
  - Entreprises locales : quatre questions à... P 6
  - Le Chautay et son histoire P 7
  - Numéros utiles et services d'urgence P 8



## Le Contrat de Ruralité

Dispositif mis en place en Mai 2016 par le Gouvernement, le Contrat de Ruralité a pour but de renforcer l'attractivité des territoires ruraux. Accès aux soins, Maisons de Services Au Public (MSAP), enfance-jeunesse et tout projet structurant sont les priorités définies par le Gouvernement.

Ces contrats sont établis sur la base du volontariat et sont parties prenantes obligatoirement dans plusieurs Communautés de Communes.

Pour notre territoire, les quatre CDC : Loire-Vauvise (Sancergues), Trois Provinces (Sancoins), Pays de Nérondes et Portes du

Berry (La Guerche sur l'Aubois) se sont associées pour bénéficier d'un Contrat de Ruralité. Avec l'aide du Pays Loire Val d'Aubois nous avons pu concrétiser notre contrat en deux mois et celui-ci a été retenu avant fin décembre 2016. Le seul du Département du Cher.

Le travail effectué par le Pays, pour son propre contrat avec la Région et l'habitude de travailler ensemble nous ont permis d'être aussi réactifs. L'analyse du territoire existant, les projets identifiés par le Pays bénéficieront d'un financement complémentaire et d'autres, non retenus par le Contrat de Pays, seront financés (par

exemple le Siège Social de notre CDC). Pour obtenir ce contrat les projets retenus doivent être cohérents et correspondre aux orientations définies par l'Etat, la Région, le Conseil Départemental et le Pays. Le contrat a été signé en mars par l'ensemble des acteurs concernés, en présence de Mme la Préfète du Cher et les sommes allouées devraient nous être communiquées début juillet. Merci à tous les intervenants (Etat, Région, Département, Pays), présents à chaque réunion d'avoir permis l'établissement de ce contrat en un laps de temps aussi court.



### Futur Siège social

Au cours de ce semestre nous avons retenu l'architecte chargé de ce dossier. Des esquisses ont été présentées et les élus communautaires ont pu choisir les grandes orientations du projet : implantation du bâtiment sur le terrain, style du bâtiment...

Le choix s'est porté sur un bâtiment divisé en trois parties :

- Une partie administrative > accueil et bureaux
- Une partie institutionnelle > salle de réunion
- Une partie pratique > sanitaires, local technique...

Cette organisation permettra d'avoir une autonomie de la salle de réunion, sans accès à la partie administrative facilitant ainsi la location ou la mise à disposition à des organismes, sociétés ou associations.

L'avant-projet sommaire sera adopté prochainement, le permis de construire déposé pour instruction et avis des différents commissions : accessibilité, sécurité...

Parallèlement des demandes de subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat et du Conseil Départemental du Cher.

## Tourisme

Compétence obligatoire de la Communauté de Communes depuis le 1er Janvier 2017, nous devons nous organiser afin de professionnaliser la promotion de notre territoire et attirer les touristes pour des week-ends ou des séjours.

La Loire à Vélo, les Boucles à Vélo sur notre CDC, le Canal Latéral à la Loire, le Canal de Berry, l'Allier, le Bec d'Allier, Le Guétin, le village d'Apremont sur Allier, la Tuilerie Sauvard, le Golf de la Vallée de Germigny, l'Abbaye de Fontmorigny, le Canoë, les Clubs d'Equitation, nos Etangs pour la Pêche, nos Sentiers de Randonnée balisés, ...sont autant d'atouts que nous devons faire connaître.

Le Conseil Départemental mène actuellement une réflexion sur le tourisme et s'oriente vers cinq pôles « Office de Tourisme ». Notre secteur serait rattaché à Sancerre pour constituer le pôle « Loire ».

L'AD2T (Agence Départementale du Tou-

risme et du Territoire), satellite du Conseil Départemental, assure la promotion du Cher. Ils sont organisés, avec du personnel spécialisé capable de commercialiser des séjours.

L'AD2T et l'Agglomération de Bourges ont conclu un partenariat en début d'année pour gérer le tourisme autour de Bourges. Nous avons sollicité l'AD2T et le Conseil Départemental pour étudier si un tel partenariat était envisageable avec notre CDC. Cette solution nous permettrait de mutualiser les moyens humains et de bénéficier du professionnalisme des équipes de l'agence. Cette compétence Tourisme doit s'exercer de manière professionnelle avec des moyens importants, que notre CDC ne peut supporter seule.



## Le Mot du Président Olivier Hurabielle



Depuis de nombreuses années, nos communes rurales connaissent quelques difficultés pour maintenir les services publics, l'accès aux soins, aux commerces...

Voté en janvier 2014, la Loi Métropole indique que quelques mégapoles sont l'avenir du développement de la France, les autres territoires passant en mode survie.

**Les territoires ruraux sont victimes d'une vue centralisée de l'Etat. Cette nouvelle organisation essaie d'effacer les particularités de la France et de son histoire en créant des inégalités territoriales.**

Pourquoi les grandes villes ont accès à la fibre optique installée par les opérateurs, alors que les communes rurales devraient payer pour l'avoir ? Pourquoi les grandes villes ont des bureaux de poste gratuits, alors que les villages ont des agences postales communales avec participation financière des communes ? Pourquoi la CAF, Pole emploi,... sont présents dans les grandes villes, alors que les villages doivent créer des Maisons de Services au Public financées par les communes ?

Les exemples sont multiples et je ne peux pas tous les énumérer.

Faute d'une véritable politique d'aménagement du territoire depuis 30 ans, nos dirigeants ont réussi à créer des inégalités territoriales que les Lois Métropole de 2014 et la Loi NOTRE de 2015 (fusion des CDC, transfert de compétences obligatoires aux CDC au détriment des Communes) n'ont fait que renforcer.

Vos Elus Municipaux ou Départementaux sont proches de vous, sont accessibles et à votre écoute. Pourquoi essayer de faire disparaître ce lien bien ancré dans notre ruralité, l'anonymat des villes ne correspond pas à notre style de vie ; n'en déplaise à notre élite dirigeante.

Nous sortons d'élections importantes pour notre avenir où les différents partis ont pu faire des propositions. Nous verrons par la suite. **Mais je reste persuadé que, faute de politique réelle d'aménagement du territoire avec des moyens égaux entre villes et communes rurales, le clivage se situe et se situera dorénavant entre zone urbaine soi-disant « prospère » et zone rurale soi-disant « sans avenir »**

Face à ce constat, vos Elus Municipaux, vos Elus Communautaires, vos Elus au Pays s'emploient à rendre nos territoires attractifs, à améliorer votre cadre de vie, à s'associer pour créer des services, à porter des projets structurants en fonction des moyens financiers à leur disposition.

Je tiens à remercier tous ces élus pour le travail collectif effectué, sans a priori politique, pour le bien-être de nos administrés et pour que nos campagnes vivent !

**Le Président  
Olivier Hurabielle**

## PLUi : un point à date

La création du PLUi avance. Toutes les communes ont rencontré le cabinet chargé de l'élaboration du document d'urbanisme au cours de ce semestre et différentes réunions du comité de pilotage ont eu lieu.

Il est important de souligner que la création d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal est une décision de l'Etat qui oblige les Communautés de Communes à créer ce document sur l'ensemble de leur territoire, en remplacement des PLU et des Plans d'Occupations des Sols existants, qui seraient devenus « caduques » en janvier 2015 sans la décision d'établir un tel PLUi.

**Le but de l'Etat, via le PLUi, est de limiter la consommation de terres agricoles. En langage courant, « nous devons limiter les terrains à bâtir dans toutes les communes ». Des parcelles à urbaniser sur les anciens documents deviendront donc inconstructibles dans le futur.**

Les élus de chaque commune, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire retenue par la



CDC, ont donc regardé l'existant et beaucoup ont choisi d'intensifier les terrains à bâtir dans les bourgs ou les hameaux en fonction des réseaux existants (ERDF, eau, assainissement, routes, etc.).



### LES INFOS DE VOTRE CDC

► Directeur de la publication :  
Olivier Hurabielle

► Comité de rédaction :  
M. Albert ; D. Bondoux ; F. Bouquely ;  
E. D'etorre ; P. Ducastel ; H. Grillon ;  
S. Laine Séjourné ; C. Lamirault ; J. Liano ;  
J. Mazur, D. Renaud.

► Conception graphique et Impression :  
INORE GROUPE IMPRESSION  
Tél. 03 86 71 05 70

► Publication semestrielle  
Juin 2017  
Tirage 6000 exemplaires

► Photos : Droits réservés.



Ils ont ainsi opté pour un aménagement harmonieux de leur commune tout en respectant la volonté de l'Etat de limiter l'urbanisation.

Les contraintes financières d'aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec les années 80, lors de l'établissement de nos anciens documents d'urbanisme.

Vous êtes associés à cette démarche. Vos remarques ou suggestions peuvent être déposées dans vos Mairies respectives ou au siège de la Communauté de Communes où des registres ont été ouverts.

D'autre part nous vous tiendrons informés des futures réunions publiques que nous organiserons afin que chacun puisse prendre connaissance des orientations du PLUi.

# Compte administratif 2016

## BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Achats gestion	8 079	Personnel partagé	3 414
Service extérieurs	43 904	Remboursements frais ASA	200
Autres services ext.	24 224	Impôts et frais	1 650 707
Taxes foncières MSPR	731	Dotations	524 977
Charges personnel	125 711	Locations bâtiments	29 772
Autres charges gestion courante	221 976	Amortissements	
Charges financières	10 779		
Dotations aux communes	1 688 578		
Amortissements	79 548		
<b>TOTAL :</b>	<b>2 203 530</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>2 225 870</b>

> Solde 2016 : + 22 340 €  
 > Résultat 2015 : + 225 725 €  
 > Soit en résultat cumulé : 248 065 € d'excédent  
 On notera la solidarité intercommunale ; en effet la CDC reverse à ses communes membres plus qu'elle ne reçoit des impôts et différentes taxes.  
 Et cela depuis des années. Pour exemple, il suffit de comparer "dotations aux communes" (dépenses) 1 688 578 € et "impôts et taxes" (recettes) 1 650 707 €.

## INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Amortissements MSPR	29 772	FCTVA	23 614
Remb. capital prêt	19 673	Subvention PLUI	3 910
Elaboration PLUI/SCOT	65 124	Subvention CA/ boucles cyclables	5 000
Boucles cyclables	77 120	Amortissements	79 548
Travaux entretien MSPR	14 762		
Acq. matériel informatique	589		
<b>TOTAL :</b>	<b>207 040</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>112 072</b>

> Solde 2016 : - 94 968 €  
 > Excédent 2015 : 684 615 €  
 > Soit en résultat cumulé : 589 647 € d'excédent  
 Le solde négatif 2016 s'explique par des investissements engagés en 2016 dont les subventions et participations ne seront perçues qu'en 2017.

## BUDGET ENFANCE/JEUNESSE/FAMILLE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Achats	23 652	Participation familles	26 665
Frais gestion .....	2 994	Subv. conseil départemental	3 500
Services extérieurs	26 827	Participation CDC	145 701
Kangouroule	16 744	Prestation MSA/CAF	63 702
Personnel	148 324	Produits extérieurs	1 195
Amortissements	563		
<b>TOTAL :</b>	<b>219 104</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>240 763</b>

> Excédent 2016 : 21 659 €  
 > Excédent 2015 : 25 814 €  
 > Soit en résultat cumulé : 44 473 € d'excédent

## INVESTISSEMENT

> Déficit 2016 : 17 668 € > Déficit 2015 : 2 305 €  
 > Soit en résultat cumulé : - 14 800 €

Acquisition matériel	17 668	Amortissements	562
<b>TOTAL :</b>	<b>17 668</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>562</b>

Ce budget comprend trois volets d'où l'appellation ENFANCE/JEUNESSE/FAMILLE.
 

- Enfance pour KANGOUROULE qui accueille la petite enfance moins de 3 ans ;
- Jeunesse pour les plus de 3 ans qui bénéficient de sorties telles que les musées, piscine...et pour les tranches d'âges supérieures des séjours "bateaux" ;
- Et les familles.

 A noter l'effort (toujours) consenti par la CDC qui approvisionne ce budget à hauteur de 60%.

## BUDGET DECHETS MENAGERS

> Déficit 2016 : 43 475 € > Excédent 2015 : 6 325 €  
 > Soit en résultat cumulé : - 37 150 €

Pour rappel : la CDC n'a plus la compétence "Déchets ménagers" qu'elle a confiée au SMIRTOM en 2015. Cependant la CDC doit gérer les redevances non acquittées en 2010 - 2011 - 2012 - 2013 et 2014. Une somme de 170 000 € est provisionnée afin d'éteindre ces impayés soit par admission en non valeur, soit par créances éteintes ou encore par règlement des débiteurs mais ces cas devraient rester à la marge.

DEPENSES		RECETTES	
Admission non valeur	39 403	Prestations de service	694
Créances éteintes	3 578	Autres	194
Titres annulés (exercice préc.)	1 382		
<b>TOTAL :</b>	<b>44 363</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>888</b>

## BUDGET SPANC

> Excédent 2016 : 4 497 €  
 > Déficit 2015 : 4 388 €  
 > Soit en résultat cumulé : 109 € d'excédent

DEPENSES		RECETTES	
Prestations VEOLIA	17 796	Redevance ANC	24 713
Convention assistance	2 358	Produits extérieurs	2
Titres annulés	64		
<b>TOTAL :</b>	<b>20 218</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>24 715</b>



# Budget Primitif 2017

## BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Virement section investissement	54 278	Excédent reporté	248 065
Dépenses imprévues	163 000	Personnel partagé	3 500
Achats gestion courante	15 250	Remboursement ASA	200
Services extérieurs	41 336	Impôts et taxes	1 650 300
Autres services extérieurs	40 100	Dotations	524 273
Taxe foncière MSPR	800	Location MSPR	24 000
Charges personnel	152 600	Quot. part subv. Inv.	29 719
Autres charges gestion courante	236 000		
Charges financières	12 155		
Intérêts moratoires	500		
Dotations aux communes	1 688 579		
Amortissements	75 459		
<b>TOTAL</b>	<b>2 480 057</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 480 057</b>

## INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Remboursement autres CDC	4 135	Virement section fonctionnement	54 278
Amortissements subv. MSPR	29 719	FCTVA (solde boucles)	21 693
Remboursements CDC subv. région	8 216	Subvention PLUI	4 000
Remboursement capital prêt	20 418	" " DETR/siège	559 466
Bornes électriques	6 400	" " FIPD/vidéo	100 000
Créations sites internet	27 489	Prêt siège social	327 044
Acquisition terrain	6 000	Remboursement CDC/boucles	12 608
Vidéo protection	250 000	Amortissements	75 459
Construction siège Vsocial	660 000	Excédent annulé (RAR)	589 646
Elaboration PLUI/SCOT (R à R)	204 879	Subvention région boucles (RAR)	28 387
Acquisition bât. (siège social)	450 000	Participation autres CDC boucles (RAR)	12 603
Bornes camping-car	40 000		
Travaux MSPR "dommages"	77 931		
<b>TOTAL</b>	<b>1 785 184</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 785 184</b>

RAR : restes à réaliser.

## BUDGET ENFANCE/JEUNESSE/FAMILLE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Frais gestion courante	25 820	Excédent reporté	29 673
Services extérieurs	20 401	Participation familles	30 000
Autres services (dont KANGOUROULE)	56 187	Subv. départementale	3 500
Charges personnel	164 000	Participation CDC	145 000
Titres annulés	100	FATL/CAF	1 000
Amortissements	4 665	Prestation CAF	62 000
<b>TOTAL</b>	<b>271 173</b>	<b>TOTAL</b>	<b>271 173</b>

## INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Déficit cumulé	14 801	Affectation résultat	14 801
Acquisition matériel	14 420	FCTVA	1 555
		Subv. CAF/RAR	8 200
		Amortissements	4 665
<b>TOTAL</b>	<b>29 221</b>	<b>TOTAL</b>	<b>29 221</b>

## BUDGET SPANC

DEPENSES		RECETTES	
Prestations	20 000	Excédent reporté	109
Convention assistance	2 500	Redevances ANC	22 000
Insertion/publications	2 000	Amendes/refus	1 041
Titres annulés	150	Subv. agence de l'eau	1 500
Subvention/Réhabilitation	20 000		
<b>TOTAL</b>	<b>44 650</b>	<b>TOTAL</b>	<b>44 650</b>

## Bienvenue sur le nouveau site internet



Le site Internet de la Communauté de communes est opérationnel. Souhaité depuis plusieurs années par les élus, il apparait désormais à l'adresse suivante : [www.cdc-portesduberry.fr](http://www.cdc-portesduberry.fr)

Certaines rubriques sont encore en cours de finalisation mais la totalité des thèmes présents vous permettent de découvrir les élus, le fonctionnement, les projets, les compétences, les services rendus par la Communauté de communes et bien d'autres informations encore, telles que la localisation de vos commerces, de vos entreprises, de vos destinations de loisirs, etc.

A partir de cette adresse vous pourrez accéder grâce à la carte de la première page, au site particulier « nouvelle formule » de votre village, dont certains sont encore en cours d'élaboration. Encore un petit peu de patience. Les treize sites devraient vraisemblablement être opérationnels au plus tard en fin d'année.



## Quatre Questions à...

Mme Géraldine Cohen, Gérante  
de la SARL G.C. Benoit à Jouet sur l'Aubois

### 1/ Pouvez-vous présenter votre secteur d'activité et les métiers qui le composent ?

L'activité de G.C. Benoit est implantée à Jouet sur l'Aubois depuis des années et travaille dans le secteur de l'industrie. Nous évoluons comme sous-traitant pour de grands groupes en réalisant à la demande : lavage de bacs, emballage et conditionnement de sirops. Nous avons également un atelier de sérigraphie qui nous permet de fabriquer des adhésifs sérigraphiés, inscription sur tee-shirt, panneaux publicitaires,

enseignes, mais aussi un atelier de découpe sur platine d'emballages carton, croisillons, intercalaires...

### 2/ Quelles sont les perspectives d'évolution économique sur les marchés nationaux et internationaux ?

En tant que sous-traitant, notre activité principale est à 31% basée sur le secteur automobile où nous subissons les aléas du marché. Actuellement il est en légère progression.

Notre carnet de commande nous donne une visibilité sur 6 semaines et la recherche de nouveaux contrats est une priorité de tous les jours. L'ancienneté de l'entreprise familiale (plus de 40 ans) et son savoir-faire nous permettent de nous adapter à toutes demandes qui concernent les secteurs de l'industrie.

### 3/ Combien de personnels employez-vous actuellement et envisagez-vous prochainement la création de nouveaux postes ?

Aujourd'hui en fonction de notre carnet de commande notre personnel se compose de 10 CDI et de 4 à 6 CDD. Les locaux actuels peuvent permettre de passer à 50 personnes très facilement. Les employés sont domiciliés sur Jouet et les communes environnantes.

### 4/ Votre implantation locale est-elle un atout pour votre activité ?

Notre implantation locale a des atouts évidents. Sa situation géographique permet d'accéder aux grands axes routiers très facilement facilitant ainsi la livraison de nos clients dans des délais très courts.

Les livraisons sont assurées par une flotte de 4 véhicules qui parcourent plus de 150 000 km par an.

## Quatre Questions à...

M. Philippe ROUX, Président  
de la SAS ERPAC à La Guerche sur l'Aubois

### 1/ Pouvez-vous présenter votre secteur d'activité et les métiers qui le composent ?

Erpac intervient dans les secteurs d'activités de la sous-traitance en câblage d'ensembles électriques, d'études d'automatismes programmables, d'installations et de mise en service sur site des systèmes automatiques développés pour nos clients.

Erpac réalise également des études électroniques et développe des produits spécifiques suivant les besoins des clients. Ces produits sont ensuite fabriqués en prototype puis en petite ou moyenne série.

Les métiers que l'on retrouve dans l'entreprise sont essentiellement l'électricité industrielle base tension, l'électronique et le développement de programmes informatiques pour la gestion du fonctionnement de systèmes automatisés.

### 2/ Quelles sont les perspectives d'évolution économique sur les marchés nationaux et internationaux ?

Nous ne travaillons pas directement pour les marchés internationaux, mais des produits fabriqués dans l'entreprise sont installés par nos clients et répartis dans le monde entier.

Notre envergure ne nous permet pas de répondre à des marchés nationaux importants. Certains clients sont répartis sur le territoire national et par ce biais nous intervenons en plusieurs points en France.

### 3/ Combien de personnels employez-vous actuellement et envisagez-vous prochainement la création de nouveaux postes ?

Actuellement, 19 personnes travaillent dans l'entreprise, toutes en CDI. Le salarié le plus récent a 6 ans d'ancienneté. Je n'envisage pas la création de nouveaux postes prochainement. Mon souhait est de pérenniser l'entreprise en continuant de développer des produits techniquement à la pointe, et fidéliser nos clients.

### 4/ Votre implantation locale est-elle un atout pour votre activité ?

Notre implantation locale n'est pas obligatoirement un atout pour nos activités et ce n'est pas non plus un inconvénient pour ces mêmes activités. C'est cependant un avantage pour les conditions de vie des salariés. Les salariés ne travaillent pas dans une atmosphère polluante, ni dans une ambiance sale et bruyante. Dès la sortie du lieu de travail, ils bénéficient d'un accès immédiat à la nature. Les commandes que nous réalisons pour nos clients nécessitent parfois de nous déplacer pour installer les produits que nous avons fabriqués en atelier afin de mettre en service une production.



## Le Chautay et son histoire

**Le Chautay est l'un des beaux villages que l'on traverse et que l'on admire à la limite du Berry et du Nivernais. Rural, ayant eu une activité sidérurgique éteinte depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, il a conservé le charme que lui donnent son église romane du XII<sup>ème</sup> siècle et son prieuré datant du XV<sup>ème</sup> siècle, le moulin sur la rivière de l'Aubois et le canal de Berry.**

Les Chautenois n'ont cessé d'œuvrer à l'embellissement du cadre de vie de notre village.

En 2015, le Chautay a obtenu le premier prix départemental pour son amélioration du cadre de vie.

En effet, l'absence d'entreprises locales apportant des emplois, peut être compensée par l'agrément des lieux pour maintenir et attirer une population, ainsi que le tourisme. Le territoire de la commune est traversé par le canal de Berry. Décidé par Napoléon 1er en 1807, le canal n'a été intégralement ouvert qu'en 1841 pour la branche Saincoins- Marseilles - les-Aubigny. Le trafic important au XIX<sup>ème</sup> siècle n'a cessé de décroître et, après un rebond pendant la dernière guerre, a disparu en 1955. Le canal a été déclassé en 1956 et vendu à la commune. Il aura servi pendant un siècle.

Aujourd'hui, le canal de Berry est au cœur de projets touristiques importants avec prochainement la mise en place du canal à vélo.

Sur la rivière de l'Aubois, ont été réalisés au XVII<sup>ème</sup> siècle un bief et un moulin. Il a été modifié au XIX<sup>ème</sup> siècle, il était destiné à l'approvisionnement en farine de la nombreuse population du village (800 habitants vers 1860 contre 300 maintenant) liée à l'activité sidérurgique. Le moulin a cessé son activité vers 1970. Il a conservé une roue à aubes, visible en surplomb depuis le pont franchissant la rivière.

Notre église Saint Saturnin est une petite église rurale. Sa simplicité fait sa beauté. L'église fait partie des belles églises romanes du Berry. Elle date de la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, vers 1170. Elle a été modifiée au XVII<sup>ème</sup> et au XIX<sup>ème</sup> siècles. Nous pouvons y admirer ce magnifique tableau :

### « Mise au tombeau » par Macrino de Alba restaurée et remise en place dans l'église du Chautay en 2005

Depuis 2014, elle revit autour de concerts, d'expositions et d'autres événements culturels tels que la nuit des églises et la journée du patrimoine.

Notre village a, également, inspiré le monde artistique, notamment le peintre hollandais Johan Bartold Jongkind (1819-1891) qui lors d'un voyage en Nivernais du 10 août au 8 octobre 1861 a réalisé des œuvres dans la région. Il est venu à Bernay avec son amie et a peint la vue représentée ci-dessous.

Le tableau est actuellement à la National Gallery à Dublin depuis 1962.

### Copie du tableau de JONGKIND représentant le Prieuré

De plus, l'école du Chautay a une place très importante dans l'histoire de notre commune. Elle a toujours été au centre des préoccupations du conseil municipal car c'est le lieu où se forme la conscience collective du village. Malgré la conjoncture actuelle difficile, notre école reste une priorité fondamentale pour les années à venir.



# Adresses utiles et numéros d'urgence

## COURS LES BARRES

- > **Infirmier**  
M. Fabien KNAFEL 12 bis Grande Rue  
Tel : 07 62 70 15 01
- > **Ostéopathe**  
M. Laurent GEURTS 2 Rue de la Chaume  
Tel : 02 48 76 53 60

## CUFFY

- > **Infirmière**  
Mme Laëtitia LYON 27 Rue des Ecluses  
Tel : 02 48 76 42 21

## JOUET SUR L'AUBOIS

- > **Médecin**  
Dr Jean-Marc WASIK Tel : 02 48 76 44 13
- > **Dentiste**  
M. Jacques BRUGUIERE Tel : 02 48 76 47 59
- > **Infirmiers**  
M. Pierre CHARPENTIER  
Mme Sylvie MAULARD-GOSTNER  
23 Grande Rue Tel : 02 48 76 07 56
- > **Kinésithérapeute**  
Mme Dominique GENDRAT Tel : 02 48 76 05 38
- > **Pharmacie**  
2 Place Daumy Tel : 02 48 76 44 25
- > **Gendarmerie Nationale**  
Place de Berry Tel : 02 48 77 53 60
- > **Sapeurs Pompiers**  
Caserne Route de Nevers Tel : 18

## LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

- > **Maison de Santé Pluri professionnelle**  
15 Rue Danielle Casanova Tel : 02 48 74 74 74
- > **Médecins généralistes**  
Dr Jean Folli  
Dr Bernard GUILLAUME  
Dr Dominique LIBOZ (+ orientation homéopathie),
- > **Diététicienne**  
Mme Amandine BRAS Tel : 02 48 74 74 75
- > **Infirmiers**  
Mme Elisabeth LEPERE Tel : 02 48 74 23 21  
M. Christophe MERIGOUT,  
Mme Carine MORIN Tel : 02 48 74 04 31  
Mme Valérie TAIEB Tel : 02 48 74 25 82
- > **Kinésithérapeute**  
M. Thomas BOURGUET Tel : 02 48 77 05 93
- > **Neuropsychologue**  
Mme Julie CUISINIER Tel : 06 73 31 50 56
- > **Orthophoniste**  
Mme Laure ODONNET Tel : 06 73 44 36 37
- > **Ostéopathe**  
Mme Virginie DELHOMME Tel : 06 64 69 25 56
- > **Pédicure podologue**  
Mme Caroline MILLOT Tel : 02 48 74 78 80
- > **Sage Femme**  
Mme Sabine PACAUT Tel : 06 63 73 32 48
- > **Dentiste**  
M. Bernard NAULET  
4 Rue Henri Barbusse Tel : 02 48 74 14 54
- > **Pharmacie**  
Mme Elodie GAUTIER  
2 Place Charles de Gaulle Tel : 02 48 74 00 60
- > **Podologue**  
M. Renaud DUPAS  
5 Place Charles de Gaulle Tel : 02 48 74 03 36
- > **Sophrologue**  
Mme Sylvie GAZET  
4b Ruelle du Bourbonnais Tel : 06 59 99 92 52
- > **Ambulances**  
Ambulances de la Vallée de l'Aubois  
18 Place Charles de Gaulle Tel : 02 48 74 04 43

## > Vétérinaire

M. et Mme WOLFF  
16 Avenue de la Libération  
Tel : 02 48 74 01 34

## > Société Protectrice des Animaux

Route des Quatre Vents  
18000 Bourges Tel : 02 48 24 66 78

## > Gendarmerie Nationale

9 Avenue du Maréchal Leclerc  
Tel : 02 48 74 55 10 ou le 17

## > Police municipale

Parc Maurice Fuselier  
Tel : 02 48 77 53 53

## > Sapeurs Pompiers

Caserne Rue Jean Comte Tel : 18

## > Maison de retraite (E.H.P.A.D. Revenaz)

4 Boulevard Revenaz Tel 02 48 74 00 50

## > Maison de Services Au Public (M.S.A.P.)

Parc Maurice Fuselier Tel : 02 48 80 46 06 ou 09 64 44 45 89

## > Mission locale Cher Sud

Parc Maurice Fuselier Tel : 02 48 82 10 35

## > Pays Loire Val d'Aubois

27 Rue du Lieutenant Petit Tel : 02 48 74 23 93

## > Huissier

Etude PIDANCE - GUY  
56 Rue Henri Barbusse Tel : 02 48 74 14 26

## > Office notarial

Me Loïc GAUDRY  
17, rue Jean Jaurès, BP 5 Tel : 02.48.74.00.64

## MARSEILLES LES AUBIGNY

### > Cabinet médical du port

4 Rue du Port

### > Infirmière

Mme Dominique LOUAP Tel : 02 48 76 02 39 - 06 66 66 49 10

### > Pédicure Podologue

Mme Caroline MILLOT Tel : 06 08 18 98 89

### > Psychologue

M. Sébastien FILLoux Tel : 06 51 61 93 82

### > Sage Femme

Mme Sabine PACAUT Tel : 06 63 73 32 48

### > Sophrologue

Mme Florence GOURISSE Tel : 06 67 29 88 72

### > Pharmacie

8 bis Rue du Port Tel : 02 48 76 04 94

## MENETOU COUTURE

### > Psychanalyste

Mme Martine LIANO Tel : 06 82 09 29 45

## TORTERON

### > Médecin

Dr Délia BUCURESCU : 02 48 74 56 43

## URGENCE'S

### > SAMU : 15

### > Gendarmerie : 17

### > Pompiers : 18

### > Centre anti-poisons - Angers : 04 72 11 69 11

### > HOPITAUX

Bourges - 145 avenue François Mitterrand

Tél. : 02 48 48 48 48

Nevers - 1 boulevard de l'hôpital -

Tél. : 03 86 93 70 00



La Mairie du Chautay